



## DÉCLARATION CONJOINTE DE TOURNONS LA PAGE, DYNAMIQUE CITOYENNE ET LA CENTRALE SYNDICALE DU SECTEUR PUBLIC À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

15 SEPTEMBRE 2021

Tournons La Page Cameroun, une des composantes de l'Organisation Internationale Tournons La Page (TLP), Dynamique Citoyenne (DC), Réseau de suivi Indépendant des Politiques Publiques et des stratégies de Coopération, et la Centrale Syndicale du Secteur Public (CSP) ont convenu de collaborer pour célébrer la Journée Internationale de la Démocratie 2021. Pendant que TLP milite pour la bonne gouvernance démocratique à travers l'alternance à tous les postes de pouvoir à l'échelle nationale ou locale par des modalités démocratiques transparentes et crédibles, que DC œuvre pour un Cameroun où les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et capables de se mobiliser pour amener les pouvoirs publics à respecter le contrat social, afin de promouvoir des conditions de vie plus humaines et plus justes, la Centrale Syndicale du Secteur Public (CSP) milite pour la promotion et la défense des droits et intérêts des travailleurs.

A l'occasion de la célébration de cette Journée Internationale ce 15 septembre 2021, les trois organisations ont choisi pour thème : « **Démocratie et gouvernance de l'État du Cameroun : l'urgence des réformes** ».

Pour mieux se comprendre, commençons par la définition de quelques concepts :

**La Démocratie** est le régime politique ou mode de gouvernement selon lequel la souveraineté appartient au peuple qui l'exerce à travers les personnes librement élues qui agissent en son nom, avec la participation des citoyens qui conservent la fonction de contrôle et de sanction, notamment par voie de vote. Ce qui a opportunément fait dire à Abraham Lincoln que la démocratie est le « *gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ».

En ce qui concerne **la gouvernance**, selon le PNUD à l'occasion de la conférence mondiale sur la gouvernance et le développement humain durable en 1997, « **la gouvernance peut être considérée comme l'exercice de l'autorité économique,**

***politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes estiment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assurent leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends ».***

De ce fait « ***La bonne gouvernance se caractérise notamment par la participation et la responsabilité, par l'efficacité et l'équité. Elle assure la primauté du droit et veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur un large consensus et que les voix des plus démunis et des plus vulnérables puissent se faire entendre dans la prise des décisions relatives à l'allocation des ressources nécessaires au développement ».***

Pour ces trois organisations, la bonne gouvernance repose donc sur les piliers ci-après :

- La primauté du droit ;
- La participation inclusive ;
- La responsabilité et la redevabilité ;
- La transparence ;
- L'efficience et l'efficacité ;
- La vision stratégique ;
- La recherche du consensus ;
- La capacité d'ajustement et l'équité.

Ces trois organisations saisissent l'occasion de la célébration de la présente édition pour s'indigner de la dégradation sans cesse croissante de la gouvernance publique au Cameroun dans tous les domaines, notamment politique, économique et socio-culturel.

## **I. État de la gouvernance publique au Cameroun**

La vie publique au Cameroun est marquée par une mal-gouvernance endémique, documentée bien des fois par les institutions internationales partenaires techniques et financiers du Cameroun (PTF), par les structures mises en place par le gouvernement lui-même telles que la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) ou le Programme National de Gouvernance (PNG). Bien plus, les cas de mal-gouvernance souvent scandaleux ont régulièrement été relevés par divers observateurs nationaux, notamment la société civile et relayés abondamment par les médias. Cette situation préoccupante affecte la totalité des secteurs de la vie publique de notre pays et suscite pour le moins l'indignation des citoyens qui en sont les principales victimes.

### ***Dans le domaine politique***

La plupart des principes fondamentaux de la démocratie sont bafoués par le gouvernement et son administration. Non seulement l'initiative des lois est le fait exclusif du gouvernement au détriment du Parlement, mais aussi les lois ne sont ni appliquées ni respectées. Le dispositif électoral est particulièrement vicié et ne peut en aucun cas permettre l'expression libre de la volonté populaire, quel que soit le type d'élection, du fait de l'organe en charge de la gestion des élections (ELECAM) dont la configuration structurelle et le mode de fonctionnement ont été délibérément plombés.

Les partis politiques qui se comptent par centaines sont soit inféodés par le gouvernement du RDPC, soit muselés. Dans tous les cas ceux qui adoptent une posture critique à l'égard du gouvernement du RDPC sont systématiquement décapités. Depuis plusieurs années, de nombreux militants et cadres de ces partis, à l'instar du MRC sont emprisonnés pour des raisons politiques et englués dans des procédures judiciaires volontairement interminables.

L'expression des libertés publiques n'est pas en reste. Les manifestations publiques sont systématiquement interdites. En violation de la constitution et des instruments internationaux régulièrement ratifiés par l'État du Cameroun, certaines autorités administratives interdisent systématiquement les manifestations publiques dans leur territoire de compétence. Les cas des Régions du Centre et du Littoral en sont une illustration flagrante.

### ***Dans le domaine de la justice et des droits humains***

On note un certain nombre de dérives telles que :

- La collusion des magistrats avec les autorités administratives ;
- Les procédures judiciaires au long cours ;
- Le non-respect des procédures pénales (garde-à-vue et détentions provisoires abusives) ;
- La corruption dans le secteur judiciaire ;
- Etc.

### ***Dans le domaine économique***

Les tares les plus notoires en matière de recettes et de dépenses publiques sont :

- Le manque de traçabilité en ce qui concerne l'origine des recettes de l'État ;
- La faible consommation des crédits publics (taux de réalisation du BIP) ;
- Les coûts extrêmement élevés des infrastructures publiques (surfacturations, CAN, Route Ayos-Bonis, Etc.) ;
- Les délais extrêmement longs d'exécution des infrastructures (Autoroute Douala-Yaoundé, etc.) ;

- Les malversations diverses (Covidgate, etc.) ;
- L'exploitation anarchique et illégale des ressources forestières (complicité entre autorités locales et exploitants forestiers) ;
- L'in-opérationnalité des dispositifs réglementaires de participation citoyenne à la gestion de l'État, des Collectivités Territoriales Décentralisées et à la gestion des ressources forestières et minières ;
- Etc.

### ***Dans le domaine social***

On déplore le faible accès aux services sociaux de base et la dégradation des conditions de vie des populations. Ceci est dû notamment à :

- La création anarchique de établissements scolaires et des formations sanitaires sans infrastructures ni personnels adéquats ;
- La marchandisation de l'éducation, notamment à travers l'inflation des frais d'APEE en complicité avec les Chefs d'établissement renforcé par le silence coupable du gouvernement ;
- Le traitement discriminatoire des agents publics ;
- Le faible niveau des salaires dans la fonction publique ;
- Le non-respect des procédures d'indemnisation des populations affectées par les grands travaux de l'État ;
- La non réalisation des programmes socio-économiques prévus au profit des communautés riveraines des grands chantiers (PASEM-Menve'ele, Barrage de Mekin, Lom-Pangar, Autoroute, etc.) ;
- Etc.

## **II. Réformes nécessaires**

Au regard de ce qui précède, TLP-Cameroun, Dynamique Citoyenne et la CSP préconisent une réforme profonde des institutions de la République du Cameroun, sur la base d'un programme en quatre phases :

- L'organisation des états généraux de la République du Cameroun ;
- La mise en place d'un Gouvernement de transition ;
- L'organisation des élections libres et transparentes.

### ***L'organisation des états généraux de la République du Cameroun***

Ces états généraux seront organisés par un Comité National mis en place par le Président de la République à cet effet. Il sera composé comme suit :

- Les représentants du Gouvernement en exercice désignés par le Président de la République ;

- Les représentants des partis politiques désignés par leurs pairs ;
- Les représentants des mouvements confessionnels désignés par leurs pairs ;
- Les représentants des syndicats désignés par leurs pairs ;
- Les représentants des OSC désignés par leurs pairs ;
- Les représentants des différentes corporations désignés par leurs ordres respectifs (Avocats, Médecins, Architectes, Infirmiers, Experts-comptables, Infirmiers, etc.);
- Les représentants de la chefferie traditionnelle ;
- Les représentants du secteur privé ;
- Etc.

Ces états généraux vont se dérouler selon le principe du bottom-up. Les concertations vont débiter au niveau communal entre les représentants des différents corps sociaux. Les délégués communaux devront se retrouver au niveau départemental, les délégués départementaux se retrouveront au niveau régional et les délégués régionaux au niveau national.

Les quatre principaux résultats attendus des états généraux sont :

- La mise en place des Commissions pour la révision de la constitution, du code électoral, le découpage administratif du territoire national ;
- L'adoption des résolutions exécutoires sur la réforme des institutions de l'État et l'organisation des secteurs économique et industriel, social et culturel, politique et diplomatique ;
- La mise en place d'une entité libre et indépendante en charge de l'organisation des élections et des consultations référendaires ;
- La mise en place d'un organe législatif transitoire dont le mandat sera limité au contrôle et suivi de l'action du Gouvernement transitoire ;
- La mise en place d'un Gouvernement transitoire.

### ***Les modalités de la mise en place d'un Gouvernement de transition***

En dehors des représentants du Gouvernement en place qui seront désignés par le Président de la République, les autres membres du Gouvernement transitoire seront choisis par leurs pairs au cours des états généraux nationaux.

Avant leur nomination, les membres retenus pour le Gouvernement de transition devront élaborer un cahier des charges (feuille de route) qui sera préalablement validé par le Comité National des États Généraux de la République.

Le Gouvernement transitoire sera nommé par le Président de la République. Il comprendra une vingtaine de membres qui seront tous des technocrates désignés par

leurs pairs en plus des représentants du gouvernement actuel, selon la configuration suivante :

- Les représentants du Gouvernement actuel ;
- Les représentants des Organisations de la société civile ;
- Les représentants des partis politiques ;
- Les représentants des confessions religieuses ;
- Les représentants de l'autorité traditionnelle ;
- Les représentants des travailleurs (syndicats) ;
- Les représentants du secteur économique (patronat).

### ***L'organisation des élections libres et transparentes***

L'une des principales missions du Gouvernement de transition sera de faciliter l'organisation des élections libres et transparentes par la Commission Électorale Indépendante issue des états généraux de la République. Il s'agira :

- D'un référendum constitutionnel ;
- Des élections municipales et régionales ;
- Des élections sénatoriales et législatives ;
- De l'élection présidentielle.

Ni les membres du Comité National des États Généraux ni ceux du Gouvernement transitoire ne seront candidats à aucune de ces élections.

### **Conclusion**

Au regard du tableau peu reluisant qui caractérise l'état de la gouvernance publique au Cameroun, il est indéniable que des réformes structurelles s'imposent de manière urgente, notamment :

- L'organisation des états généraux de la République du Cameroun ;
- La mise en place d'un Gouvernement de transition ;
- L'organisation des élections libres et transparentes.

Tous les acteurs de la vie de la nation sont ainsi interpellés ; les politiques, la société civile, les opérateurs économiques, les médias, les leaders d'opinion ainsi que les autorités traditionnelles et religieuses.